

Département de *CALVADOS*

Plan de transport
période des hostilités

PONTS & CHAUSSEES

Département
du
CALVADOS

CAEN le 13 octobre 1939

NOUVEAU PLAN DEPARTEMENTAL de TRANSPORTS

PUBLICS de VOYAGEURS

=====

(Décret du 19 septembre 1939 modifiant la réglementation de la coordination des transports ferroviaire et routiers pour la durée des hostilités)

RAPPORT DE L'INGENIEUR EN CHEF

Le plan départemental de transports de voyageurs en vigueur au moment de la mobilisation, a été approuvé par arrêté ministériel du 31 janvier 1938, et avait été mis en application par partie les 1er mars et 15 mai de la même année.

Ce plan nécessitait un parc d'environ 185 cars, effectuant un parcours journalier moyen de 150 km-voiture environ, et un personnel de conduite de 200 chauffeurs. Un certain nombre de lignes exploitées par les entrepreneurs de transports étant interdépartementales, il est impossible de donner d'une façon précise les effectifs en matériel et personnel correspondant au dit plan. Cette observation s'applique d'ailleurs partiellement au nouveau plan, objet du présent rapport.

Le Comité restreint constitué par l'article 2 du décret du 19 septembre susvisé, a tenu une réunion préliminaire le 29 septembre puis une réunion le 7 courant au cours de laquelle les propositions du plan ont été arrêtées. Le procès-verbal de cette dernière réunion est annexé au présent rapport.

Ainsi qu'il est exposé dans ce procès-verbal, les principales considérations - parfois contradictoires - qui ont guidé le Comité dans l'étude du nouveau plan, sont les suivantes :

.....

1°) Le matériel disponible comprend 50 cars, dont quelques-uns assez usagés,

Le personnel disponible comprend 47 chauffeurs; (le recrutement des chauffeurs complémentaires nécessaires est en cours).

Il faut s'attendre à de grosses difficultés d'approvisionnement de pièces de rechange et de renouvellement de matériel. Il convient donc de prévoir une forte proportion de matériel en réserve et des révisions fréquentes.

2°) Le département du Calvados a une activité agricole qu'il importe de maintenir et une activité industrielle plutôt accrue.

3°) L'occupation dans le courant du mois de septembre de la nouvelle base aérienne de Carpiquet (4.000 hommes environ) à 8 km de Caen, impose une extension des relations entre ces deux localités.

4°) Le département du Calvados est un département d'accueil. On estime à environ 20 à 25.000 le nombre des réfugiés stationnés dans la zone côtière entre Courseulles à l'Ouest et Trouville à l'Est. Cette augmentation de population a deux conséquences; d'une part, un accroissement à peu près proportionnel du trafic courant, d'autre part, la nécessité si possible de prévoir des transports pour les écoliers.

Cette question des écoliers se complique du fait que le Lycée de garçons et le Lycée de jeunes filles de Caen ont été partiellement réquisitionnés, alors que le nombre des élèves inscrits s'est augmenté des élèves réfugiés. L'Administration des Lycées a été ainsi conduite à maintenir des classes à Caen et à ouvrir des annexes à Langrune, Villers, Houlgate, Deauville et Cabourg.

5°) La nécessité de se montrer extrêmement économe des carburants.

6°) La réduction des services réduira le nombre des correspondances qu'il sera possible d'assurer. Dans ces conditions, la priorité sera donnée en principe, aux correspondances intérieures au département qui intéressent le plus grand nombre d'usagers.

7°) L'obligation, pour les lignes déficitaires, de réduire la cadence des services sans les supprimer complètement, de manière à maintenir la relation en particulier les jours de marché.

Le plan établi et proposé par le Comité restreint comporte un parcours journalier moyen de 5.900 kms-voiture auxquels il convient d'ajouter 600 kms de doublage et de service d'écoliers. Ce nombre de kms correspond à une consommation journalière de 500 l. d'essence, 1.500 l. de gas-oil et 180 kg d'huile, et nécessite en service courant environ 38 cars. Il y aura donc une réserve de 12 cars pour imprévus, immobilisation, entretien et pointes de trafic ce qui paraît raisonnable mais nullement excessif.

Ce plan, sauf en ce qui concerne la ligne de Caen-Carpiquet sur laquelle il sera revenu plus loin, a été adopté à l'unanimité par le Comité. Il constitue à notre avis le strict minimum indispensable. Il n'y a donc pas lieu de prévoir, dans l'additif, des services à supprimer éventuellement.

Quant aux services supplémentaires dont la nécessité absolue apparaîtrait, nous n'en voyons pas a priori; tout au plus à l'usage des augmentations de la fréquence sur certaines relations pourraient-elles apparaître indispensables.

La question soulevée par M. BAUDIN au sujet de la ligne Caen-Carpiquet est tout à fait secondaire, et ne saurait faire obstacle à l'approbation du plan.

D'une part, la ligne de Caen-Carpiquet est au fond une ligne de banlieue; d'autre part, il sera pratiquement impossible d'interdire l'accès de civils et de famille de militaires dans un car prévu pour les militaires.

Or, la Ville de Caen a un contrat avec la Compagnie des Tramways de Caen prévoyant la desserte de communes de la banlieue, elle est d'accord pour l'octroi à la Société des Courriers Normands de la relation en cause mais réservée strictement aux militaires.

C'est pourquoi nous avons prévu pour cette relation un accord à passer entre la Société "Les Courriers Normands", celle des Tramways de Caen et la Ville de Caen.

Nous proposons le maintien de cette formule, et notre désignation comme arbitre en cas de désaccord.

Le plan a été présenté conformément aux prescriptions de l'arrêté du 26 septembre 1939, il n'a pas

toujours été possible, en raison de la constitution et de l'interdépendance de certaines lignes, d'observer rigoureusement à la lettre la présentation indiquée dans ce texte. En effet, certaines suppressions concernant plusieurs lignes sont parfois remplacées par une ligne ou une section de ligne.

Sur les états constituant le plan, dans la colonne "Observations", sont indiquées, quand cela a paru utile, les justifications des propositions faites.

Il y a lieu pour M. le Préfet, conformément à l'article 2 du décret du 19 septembre 1939 susvisé, de transmettre le présent dossier avec son avis à M. le Ministre des Travaux Publics (Direction générale des chemins de fer et des Transports).

Si nos propositions sont approuvées, notre service recherchera en accord avec la S.N.C.F. et les Maires intéressés, des services de correspondances par taxi-collectif pour relier certaines communes à la gare la plus proche. Dans les ci constances actuelles, il n'a pas encore été possible de désigner l'entrepreneur qui sera chargé de ces services, ni le véhicule qui y sera affecté.

L'Ingénieur en Chef des Ponts
et Chaussées,

Signature

Proposition de P. Nuyes Chef
 de P. et C. du Calvados du
 6 mai 1942

Calvados

TABLEAU I - PLAN MAXIMUM

Comparaison avec le plan des hostilités

n° de la ligne.	exploitant.	Désignation de la ligne	Nbre A.R. par semaine		Observations
			au plan maximum proposé.	au plan des hostilités (13 fév.40)	
<u>I - LIGNES EN REMPLACEMENT DE TRAINS</u>					
N E A N T					
<u>II - LIGNES SUBVENTIONNEES</u>					
S- 101	S.G.T.D.	PONT L'EVEQUE- MEZIDON	2	2	
S- 102	--d°--	PONT L'EVEQUE-LISIEUX par MOYAux	6	2	
S- 103	--d°--	LISIEUX-CABOURG	6	4	
S- 104	--d°--	LISIEUX NOTRE DAME DE COURSON	14	12	
S- 105	--d°--	CAEN-EVRECY-HAMARS	14	14	
S-107	--d°--	CAEN-TILLY-CAUMONT	14	14	
S-108	--d°--	CAEN-CREULLY-BAYEUX	16	16	
S-109	--d°--	BAYEUX-TREVIERES-LA CAMBE GRANDCAMP	14	14	
S-110	--d°--	CONDE-VASSY-VIRE	8	3	
S-111	--d°--	VIRE St-POIS-BRECEY	8	3	
S-112	--d°--	VIRE-LANDELLES-TESSY	8	3	
S-113	--d°--	CONDE-AUNAY	6	2	
<u>III - LIGNES LIBRES</u>					
L - 1	Courriers Normands	CAEN-TROUVILLE-HONFLEUR-LE HAVRE.			
		a) CAEN-CABOURG par FRANCE-VILLE	35	35	
		b) CAEN-CABOURG par BAVENT	14	14	
		c) CABOURG-TROUVILLE	35	35	

n° de la ligne	exploitant	Désignation de la ligne	Nbre AR par semaine		Observations
			au plan maximum proposé	au plan des hostilités (13 fév. 40)	
		d) TROUVILLE-HONFLEUR	35	35	
		e) HONFLEUR LE HAVRE	35	0	
L-3	Courriers Normands	CAEN-DOZULE-PONT L'EVEQUE- BEUZEVILLE			
		a) CAEN-DOZULE-PONT L'EVEQUE	28	21	
		b) PONT L'EV-BEUZEVILLE	15	14	
L-3b.	-d°-	BEUZEVILLE-HONFLEUR	15	14	ligne 4 supp. par
L-4	-d°-	CAEN-ARGENCES-LISIEUX	0	14	concurrer ce à la
L-4b.	-d°-	CAEN-TROARN-BEUVRON-LISIEUX	14	0	VF & rem- placement
L-5	-d°-	ORBEC-LIVAROT	1	1	par la ligne 4b
L-6	-d°-	CAEN-ARGENCES ST.PIERRE/D- LIVAROT	0	14	
L-6 <i>bia</i>	-d°-	CAEN-CINTHEAUX-ST SYLVAIN ST PIERRE/DIVES LIVAROT	15	0	Ligne 6 supp. pr
L-7	-d°-	CAEN-COLOMBELLES	42	42	concurr- rence à
L-8	-d°-	CAEN- ST.SYLVAIN-FALAISE	4	0	la v.f. & remplt
L-9	-d°-	CAEN-POTIGNY-FALAISE	21	21	par la ligne
L-11	-d°-	CAEN-BRETTEVILLE/L.USSY FALAISE	2	2	6bis
L-12	-d°-	CAEN-PONT D'OUILLY-FLERS	14	14	
L-13	-d°-	CAEN-THURY-HARCOURT			
		a) de Caen à St.Laurent de C	14	14	
		b) de St.Laurent à THURY- HARCOURT	0	14	
L-15	-d°- & Thébaud	CAEN-VIRE a) de CAEN à AUNAY	35	28	
		b) de AUNAY à VIRE	28	21	
L-16	Courriers Normands	CAEN-VERSON	42	56	
L-18	-d°-	CAEN-VILLERS-BOCAGE-VILLEDIEU	14	0	
L-19	-d°-	CAEN-BALLEROY ST.LO	14	14	
L-19b	-d°-	CAEN- CARPIQUET	0	2	Service desservt
L-20	-d°-	BAYEUX-ISIGNY-CARENTAN	14	14	la Base aérienne de Car- piquet

n° de la ligne	exploitant	Désignation de la ligne	Nbre d'AR par semaine		Observations
			au plan maximum proposé	au plan des hostilités (13/2/40)	
L-21	Courriers Normands	BAYEUX-PORT en B-GRANDCAMP			
		a) de BAYEUX à PORT en BESSIN	21	14	
		b) de PORT EN BESSIN A STE HONORINE DES PERTES	5	0	
		c) de STE HONORINE à GRANDCAMP	3	0	
L-22	-d°-	CAEN-LUC-COURSEULLES	14	0	
L-22b	-d°-	OUISTREHAM-LUC-COURSEULLES	0	14	service spécial d'écoliers pendant les hostilités
L-23	-d°-	CAEN-REVIERS-COURSEULLES	14	14	
L-24	-d°-	OUISTREHAM-CAEN	0	14	
L-25	-d°-	LION-BEUVILLE-CAEN	14	7	
L-28	-d°-	LISIEUX-ORBEC	28	28	
L-29	& SOFICA SOFICA	LISIEUX-LIVAROT-VIMOUTIERS	28	15	
L-30	Courriers Normands	LISIEUX FALAISE	6	3	
L-31	-d°-	LISIEUX -CAMBREMER-LISIEUX	7	14	-d°-
L-32	-d°-	FALAISE-BERJOU-FLERS	14	14	
L-36	-d°-	BAYEUX-ARROMANCHES-COURSEULLES	14	14	
L-37	-d°-	CAEN-ST.MARTIN des BESACES -VIRE	7	3	
L- 42	-d°-	VIRE-ST.HILAIRE DU HARCOUET-FOUGERES	21	14	
L-50	SOFICA	LISIEUX-MEULLES	7	14	
L-51	LUCAS	VIRE-ST.LO	14	14	
L-52	MICHEL	VASSY-MONSECRET-FLERS	7	14	
L-53	-d°-	VASSY-ESTRY-VIRE	7	0	
L-54	RENE	St.JEAN 1e BLANC -VIRE	1	0	
L-55	RENE	St.JEAN LE BLANC -CAEN	1	0	
L-56	JOFFET	PONT-AUDEMER -LISIEUX	21	0	
L-57	DESFEUX	ST.POIS - VIRE	2	0	
L-58	FORTIN	SOURDEVAL-VIRE	1	0	
L-59	Courriers Normands	CAEN-BARON-GAVRUS-EVRECY	1	1	
L- 60	-d°-	CAUMONT-TORIGNY-VIRE	14	0	

TABLEAU II - PLAN MINIMUM

n° de la ligne	Exploitant	Désignation de la ligne	Nbre AR pr : semaine au plan mini-mum proposé	Observations
<u>I. - LIGNES EN REMPLACEMENT DE TRAINS</u>				
<u>N E A N T</u>				
<u>II. - LIGNES SUBVENTIONNEES</u>				
S-101	SG.T.D.	PONT L'EVEQUE-MEZIDON	0	
S-102	-d°-	PONT L'EVEQUE-LISIEUX par MOYAUX	2	
S-103	-d°-	LISIEUX - CABOURG	1	
S-104	-d°-	LISIEUX - NOTRE DAME DE COURSON	6	
S-105	-d°-	CAEN-EVRECY-HAMARS	10	
S-107	-d°-	CAEN -TILLY-CAUMONT	6	
S-108	-d°-	CAEN - CREULLY-BAYEUX	12	
S-109	-d°-	BAYEUX-TREVIERES-LA CMMBE-GRANDCAMP	4	
S-110	-d°-	CONDE-VASSY-VIRE	2	
S-111	-d°-	VIRE ST.POIS BRECEY	2	
S-112	-d°-	VIRE-LANDELLES-TESSY	2	
S-113	-d°-	CONDE-AUNAY	0	
<u>III - LIGNES LIBRES</u>				
L-1	Courriers Normands	CAEN- TROUVILLE-HONFLEUR-LE HAVRE		
		a) CAEN-CABOURG par FRANCEVILLE	18	
		b) CAEN-CABOURG par BAVENT	5	
		c) CABOURG - TROUVILLE	12	
		d) TROUVILLE-HONFLEUR	12	
		e) HONFLEUR - LE HAVRE	0	
L- 3	-d°-	CAEN-DOZULE-PONT L'EVEQUE-BEUZEVILLE		
		a) CAEN-DOZULE-PONT L'EVEQUE	10	
		b) PONT L'EVEQUE BEUZEVILLE	6	
L 3bis	-d°-	BEUZEVILLE-HONFLEUR	6	

.....

numéro de la ligne	exploitant	Désignation de la ligne	Nbre AR par semaine au plan minimum proposé.	Observations
L- 4	Courriers Normands	CAEN-ARGENCES-LISIEUX	0	
L-4b	d°	CAEN -TROARN-BEUVRON-LISIEUX	0	
L-5	d°	ORBEC- LIVAROT	0	
L-6	d°	CAEN-ARGENCES ST.PIERRE/D.LIVAROT	0	
L-6b	d°	CAEN-CINTHEAUX ST.SYLVAIN ST.PIERRE/ DIVES-LIVAROT	6	
L- 7	d°	CAEN-COLOMBELLES	0	
L-8	d°	CAEN ST.SYLVAIN-FALAISE	1	
L-9	d°	CAEN-POTIGNY-FALAISE	12	
L-11	d°	CAEN-BRETTEVILLE-LAIZE-USSY-FALAISE	0	
L-12	d°	CAEN-PONT d'OUILLY-FLERS	8	
L-13	d°	CAEN-THURY-HARCOURT a) de CAEN à ST.LAURENT DE CONDEL b) de ST.LAURENT DE C. à THURY HARCOURT	1 0	
L-15	d° * Thébaut	CAEN VIRE a) de CAEN à AUNAY b) de AUNAY à VIRE	18 18	
L-16	Courriers Normands	CAEN-VERSON	0	
L-18	d°	CAEN-VILLERS-BOCAGE-VILLEDIEU	6	
L-19	d°	CAEN-BALLEROY ST.LO	9	
L-19b	d°	CAEN-CARPIQUET	0	
L-20	d°	BAYEUX-ISIGNY-CARENTAN	0	
L-21	d°	BAYEUX-PORT en BESSIN-GRANDCAMP a) de BAYEUX à PORT en BESSIN b) de PORT en BESSIN à STE HONORINE des PERTES c) de STE HONORINE à GRANDCAMP	12 0 0	
L- 22	d°	CAEN-LUC- COURSEULLES	0	
L-22b	d°	OUISTREHAM- LUC-COURSEULLES	0	
L-23	d°	CAEN-REVIERS-COURSEULLES	1	

numéro de la ligne.	exploitant	Désignation de la ligne	Nbre AR par semaine au plan minimum proposé.	Observations
L-24	Courriers Normands	OUISTRHEAM - CAEN	0	
L-25	-d°-	LION-BEUVILLE-CAEN	0	
L-28	* SOFICA	LISIEUX-ORBEC	12	
L-29	SOFICA	LISIEUX-LIVAROT-VIMOUTIERS	6	
L-30	Courriers Normands	LISIEUX-PALAISE	1	
L-31	-d°-	LISIEUX-CAMBRUMER-LISIEUX	1	
L-32	-d°-	FALAISE-BERJOU-FLERS	0	
L-36	-d°-	BAYEUX-ARROMANCHES-COURSEULLES	2	
L-37	-d°-	CAEN-ST.MARTIN DES BESACES VIRE	6	
L-42	-d°-	VIRE ST.HILAIRE DU HARCQUET FOUGERES	12	
L- 50	SOFICA	LISIEUX-MEULLES	0	
L-51	LUCAS	VIRE ST.LO	6	
L-52	MICHEL	VASSY-MONSECRET-FLERS	1	
L-53	-d°-	VASSY-ESTRY-VIRE	1	
L-54	RENE	ST.JEAN LE BLANC VIRE	1	
L-56	-d°-	ST.JEAN LE BLANC CAEN	0	
L-56	JOFFET	PONT-AUDEMER-LISIEUX	3	
L-57	DESFEUX	ST.POIS-VIRE	2	
L-58	FORTIN	SOURDEVAL-VIRE	1	
L-59	Courriers Normands	CAEN-BARON-GAVRUS-EVRECY	0	
L-60	-d°-	CAUMONT-TORIGNY-VIRE	0	

Calvados

TABEAU II - PLAN MINIMUM

*Proposition ou l'ingénieur en chef
du Calvados du
5 mai 1942*

n° de la ligne	Exploitant	Désignation de la ligne	Nbre AR pr semaine au plan mini- mum proposé	Observations
<u>I. - LIGNES EN REMPLACEMENT DE TRAINS</u>				
<u>N E A N T</u>				
<u>II. - LIGNES SUBVENTIONNEES</u>				
S-101	SG.T.D.	PONT L'EVEQUE-MEZIDON	0	
S-102	-d°-	PONT L'EVEQUE-LISIEUX par MOYAux	2	
S-103	-d°-	LISIEUX - CABOURG	1	
S-104	-d°-	LISIEUX - NOTRE DAME DE COURSON	6	
S-105	-d°-	CAEN-EVRECY-HAMARS	10	
S-107	-d°-	CAEN -TILLY-CAUMONT	6	
S-108	-d°-	CAEN - CREULLY-BAYEUX	12	
S-109	-d°-	BAYEUX-TREVIERES-LA CMMBE-GRANDCAMP	4	
S-110	-d°-	CONDE-VASSY-VIRE	2	
S-111	-d°-	VIRE ST.POIS BRECEY	2	
S-112	-d°-	VIRE-LANDELLES-TESSY	2	
S-113	-d°-	CONDE-AUNAY	0	
<u>III - LIGNES LIBRES</u>				
L-1	Courriers Normands	CAEN- TROUVILLE-HONFLEUR-LE HAVRE	1	
		a) CAEN-CABOURG par FRANCEVILLE	18	
		b) CAEN-CABOURG par BAVENT	5	
		c) CABOURG - TROUVILLE	12	
		d) TROUVILLE-HONFLEUR	12	
		e) HONFLEUR - LE HAVRE	0	
L- 3	-d°-	CAEN-DOZULE-PONT L'EVEQUE-BEUZEVILLE		
		a) CAEN-DOZULE-PONT L'EVEQUE	10	
		b) PONT L'EVEQUE BEUZEVILLE	6	
L 3bis	-d°-	BEUZEVILLE-HONFLEUR	6	

.....

numéro de la ligne	exploitant	Désignation de la ligne	Nbre AR par semaine au plan minimum proposé.	Observations
L- 4	Courriers Normands	CAEN-ARGENCES-LISIEUX	0	
L-4b	d°	CAEN -TROARN-BEUVRON-LISIEUX	0	
L-5	d°	ORBEC- LIVAROT	0	
L-6	d°	CAEN-ARGENCES ST.PIERRE/D.LIVAROT	0	
L-6b	d°	CAEN-CINTHEAUX ST.SYLVAIN ST.PIERRE/ DIVES-LIVAROT	6	
L- 7	d°	CAEN-COLOMBELLES	0	
L-8	d°	CAEN ST.SYLVAIN-FALAISE	1	
L-9	d°	CAEN-POTIGNY-FALAISE	12	
L-11	d°	CAEN-BRETTEVILLE/LAIZE-USSY-FALAISE	0	
L-12	d°	CAEN-PONT d'OUILLY-FLERS	8	
L-13	d°	CAEN-THURY-HARCOURT a) de CAEN à ST.LAURENT DE CONDEL b) de ST.LAURENT DE C. à THURY HARCOURT	1 0	
L-15	d° & Thébaut	CAEN VIRE a) de CAEN à AUNAY b) de AUNAY à VIRE	18 18	
L-16	Courriers Normands	CAEN-VERSON	0	
L-18	d°	CAEN-VILLERS-BOCAGE-VILLEDIEU	6	
L-19	d°	CAEN-BALLEROY ST.LO	9	
L-19b	d°	CAEN-CARPIQUET	0	
L-20	d°	BAYEUX-ISIGNY-CARENTAN	0	
L-21	d°	BAYEUX-PORT en BESSIN-GRANDCAMP a) de BAYEUX à PORT en BESSIN b) de PORT en BESSIN à STE HONORINE des PERTES c) de STE HONORINE à GRANDCAMP	12 0 0	
L- 22	d°	CAEN-LUC- COURSEULLES	0	
L-22b	d°	OUISTREHAM- LUC-COURSEULLES	0	
L-23	d°	CAEN-REVIERS-COURSEULLES	1	

numéro de la ligne.	exploitant	Désignation de la ligne	Nombre AR par semaine au plan minimum proposé.	Observations
L-24	Courriers Normands	OUISTRHEAM - CAEN	0	
L-25	-d°-	LION-BEUVILLE-CAEN	0	
L-28	& SOFICA	LISIEUX-ORBEC	12	
L-29	SOFICA	LISIEUX-LIVAROT-VIMOUTIERS	6	
L-30	Courriers Normands	LISIEUX-FALAISE	1	
L-31	-d°-	LISIEUX-CAMBREMER-LISIEUX	1	
L-32	-d°-	FALAISE-BERJOU-FLERS	0	
L-36	-d°-	BAYEUX-ARROMANCHES-COURSEULLES	2	
L-37	-d°-	CAEN-ST.MARTIN DES BESACES VIRE	6	
L-42	-d°-	VIRE ST.HILAIRE DU HARCOUET FOUGERES	12	
L- 50	SOFICA	LISIEUX-MEULLES	0	
L-51	LUCAS	VIRE ST.LO	6	
L-52	MICHEL	VASSY-MONSECRET-FLERS	1	
L-53	-d°-	VASSY-ESTRY-VIRE	1	
L-54	RENE	ST.JEAN LE BLANC VIRE	1	
L-56	-d°-	ST.JEAN LE BLANC CAEN	0	
L-56	JOFFET	PONT-AUDEMER-LISIEUX	3	
L-57	DESFEUX	ST.POIS-VIRE	2	
L-58	FORTIN	SOURDEVAL-VIRE	1	
L-59	Courriers Normands	CAEN-BARON-GAVRUS-EVRECY	0	
L-60	-d°-	CAUMONT-TORIGNY-VIRE	0	

PLAN DEPARTEMENTAL DE TRANSPORT DE VOYAGEURS
POUR LE TEMPS DE GUERRE

: Rectificatif à l' ETAT A :
: du 7 Octobre 1939 :

I - Lignes de chemin de fer dont la fermeture au transport de voyageurs est proposée :

Entreprise exploitante	Lignes	Observations
a) <u>Chemins de fer d'intérêt général : AJOUTER</u>		
S.N.C.F.	Mézidon - Trouville	Fermeture au service des voyageurs de la section Mézidon-Cabourg déjà admise au plan du temps de paix.
<u>Le reste sans changement.</u>		

II - Services routiers prévus

N° des lignes	Entreprises	Itinéraires	Nombre d'AR. quotid.	Observations
a) <u>Services de remplacement de trains : SUPPRIMER</u>				
29	Courriers Normands	Mézidon-Mesnil-Mauger - St-Julien-le-Faucon - Livarot.	2	les services seront prolongés dans l'Orne sur Vimoutiers-Gacé-Ste-Gauburge.
15	d°	Caen-Vire par Villers-Bocage-Aunay-s/Odon-Jurques : - de Caen à Aunay - de Aunay à Vire	4 3	en outre une liaison AR quotid. par petite voie entre Villers et Vire par la Besace et Bény-Bocage.
<u>AJOUTER</u>				
38	d°	Mézidon-Cabourg	2	en correspondance à Mézidon avec les trains de ou pour Le Mans.
15	d°	Caen-Vire par Villers-Bocage : - de Caen à Aunay - de Aunay à Vire	4 3	en outre, une liaison AR 3 jours par semaine entre Vire et Caen par St-Martin des Besaces.
<u>Le reste sans changement.</u>				

† N° des lignes	Entreprises	Itinéraires	Nombre d'AR quotid.	Observations
b) autres services : <u>SUPPRIMER</u>				
5	Courriers Normands	Caen-Soliers-Bourguébus- Vimont-Carrefour d'Airan- Vieux-Fumé-St.Pierre- s/Dives- Livarot.	2	ligne nouvelle entre Caen et St-Pierre s/Dives.
9	d°	Caen-Potigny-Falaise	3	à prolonger jusqu'à Argentan suivant le plan de l'Orne.
30	d°	Lisieux-St.Pierre-sur- Dives-Falaise	2 par semaine	les lundis et samedis jours de marché.
<u>AJOUTER</u>				
5 et 6	d°	Caen-Bellengreville- Magny-la-Campagne- St.Pierre-s/Dives- Livarot	2	ligne en correspondance à Livarot avec la ligne Lisieux-Vimoutiers de la Sofica.
9	d°	Caen-Potigny-Falaise	3	exploitation totalement arrêtée entre Falaise et Argentan
13	d°	Caen-Thury-Harcourt	2	exploitation abandonnée entre Thury-Harcourt et Flers
30	d°	Lisieux-St.Pierre-s/ Dives - Falaise	3 par semaine	les samedis, dimanches et lundis
11	d°	Caen-Bretteville-s/Laize- Ussy-Falaise	2 par semaine	les jeudis et vendredis
"	?	Rots-Caen	?	relation nouvelle à l'étude

PLAN DEPARTEMENTAL DE TRANSPORTS DE VOYAGEURS
POUR LE TEMPS DE GUERRE

: Rectificatif à l' ETAT B : :
: du 7 Octobre 1939 : :

I - Lignes de chemins de fer dont la fermeture au service des voyageurs est proposée :

a) Chemins de fer d'intérêt général : SUPPRIMER

ligne de Mézidon à Trouville : section de Mézidon à Cabourg.

Le reste sans changement.

II - Lignes de chemins de fer à remettre en exploitation toute l'année :

Lignes	Nombre d'A.R. quotidiens		Observations
	du plan de paix	du plan proposé	
<u>a) Chemins de fer d'intérêt général</u>			
Mézidon-Trouville :			Suppression des trains de voya-
+ de Mézidon à Cabourg	0	0	geurs à partir du 5/12/1939 entre
			Mézidon et Cabourg en conséquence
			de l'amélioration des correspondan-
			ces par les trains de la S.N.C.F.
			par Trouville et Lisieux.
- de Cabourg à Trouville	13 en été	3	indépendamment de 5 services rou-
	dont 7 pé-		tiers.
	riodiques		
<u>Le reste sans changement</u>			

III - Services routiers

N° des lignes	Itinéraires	Nombre d'AR quotidiens		Observations
		du plan de paix	du plan proposé	
<u>a) Services de remplacement de trains</u>				
29	Mézidon-Mesnil-Mauger- Ste-Gauburge	3	0	Suppression du service entre Mézidon - Livarot - Vimoutiers.

N° des lignes	Itinéraires	Nombre d'A.R. quotidiens		Observations
		du plan de paix	du plan proposé	
15	Caen-Vire : - de Caen à Aunay - de Aunay à Vire	9 dont 1 périodique 4	4 3	en outre une liaison 3 jours par semaine entre Vire et Caen par St-Mar- tin des Besaces.
38	Mézidon-Cabourg <u>Le reste sans changement</u>	3	2	
	<u>b) autres services</u>			
5 et 6	Caen-St.Pierre s/Dives - Livarot par Bellengreville-Magny-la- Campagne	5	2	ligne en correspondance à Livarot avec la ligne Lisieux-Vimoutiers de la Sofica.
9	Caen-Potigny-Falaise-Argentan: - de Caen à Falaise - de Falaise à Argentan	8 dont 1 périodique 5	3 0	abandon définitif de l'exploitation
30	Lisieux-St.Pierre s/Dives - Falaise	3	3 par semaine	les samedi, dimanche et lundi.
11	Caen-Bretteville-s/Laize - Ussy - Falaise	3	2 par semaine	les jeudi et vendredi
13	Caen-Thury-Harcourt	7 dont 2 périodiques	2	exploitation abandonnée entre Thury-Harcourt et Flers.
13	Rots-Caen	4	"	desservie antérieurement par la ligne directe n° 20 de Caen à Bayeux - Nouvelle desserte à l'étude.
	<u>Le reste sans changement</u>			

N° des lignes	Entreprises	Itinéraires	Nombre d'A.R. quotid.	Observations
42	Courriers Normands	Vire-St-Hilaire du Harcouet	2	en prolongement de la ligne Caen-Vire
32	-d°-	Falaise-Berjou	2	service assuré par les voitures de la ligne Falaise-Flers
b) Autres services				
28	Courriers Normands & Sofica, en pool	Lisieux-Orbec	4	
6	Sofica	Lisieux-Livarot-Vimoutiers	2	en semaine
5 & 6	Courriers Normands	Caen-Soliers-Bourguébus-Vimont-Carrefour d'Airan-Vieux-Buné-St-Pierre s/Dives-Livarot	3	le dimanche
		<i>Mellemeville - Morny la Campagne</i>		
		Caen-Soliers-Bourguébus-Vimont-Carrefour d'Airan-Vieux-Buné-St-Pierre s/Dives-Livarot	2	ligne nouvelle entre Caen et St-Pierre s/Dives avec la ligne Rennes-Vimoutiers de la SOFICA
20	-d°-	Bayeux-Isigny-Carentan	2	service direct par la RN. 13 avec prolongement sur Carentan - dont 1 avec déviation par Trévières.
21	-d°-	Bayeux-Isigny	2	par Fort-en-Bessin, Grandcamp, La Cambe, Isigny.
3	-d°-	Dozulé-Pont-l'Evêque-Beuzeville-Honfleur	2	prolongement du service Caen-Dozulé
4	-d°-	Caen-Lisieux	2	par le carref. St-Jean
7	-d°-	Caen-Colombelles	6	prend des voyageurs de ou pour Colombelles
9	-d°-	Caen-Potigny-Falaise	3	à prolonger jusqu'à Argentan suivant le plan de l'Orne entre Falaise et Argentan.
12	-d°-	Caen-Pont-d'Ouille-Flers par Bretteville s/Laize	2	en fin de service et renouvelé.
16	-d°-	Caen-Verson	8	desserte de la banlieue de Caen
19	-d°-	Caen-Balleroy-St-Lô	2	
23	-d°-	Caen-Revières-Courseulles Bayeux	2	
13	-d°-	Caen-Thury-Harcourt	2	exploitation abandonnée entre Thury, Harcourt et Flers.
9		Rots Caen		relativ. nouvelle à l'étude

N° des lignes	Entreprises	Itinéraires	Nombre : d'A.R. : quotidien	Observations
1	Courriers Normands	Caen-Trouville-Honfleur -de Caen à Cabourg par Sallenelles -de Caen à Cabourg par Barent -de Cabourg à Trouville - de Trouville à Honfleur	5 2 5 5	
36	-d°-	Arromanches-Bayeux	2	service d'écoliers
30	-d°-	Lisieux-St-Pierre s/Dives Falaise	2 par semaine	les lundis et samedis et jours de marché <i>dimanches</i>
21	-d°-	Bayeux - Port-en-Bessin	2	indépendamment des 2 AR. de la ligne Bayeux-Isigny par Port-en- B.
25	-d°-	Caen-Beuville-Lions/Mer	1	
101	S.G.T.D.	Pont-l'Evêque-Mézidon	2 par semaine	dont 1 le lundi jour de marché à Pt-l'Evêque
103	-d°-	Lisieux-Dives-Cabourg	4 par semaine	
102	-d°-	Pont-l'Evêque-Lisieux par Moyaux	2 par semaine	dont 1 le samedi jour de marché à Lisieux
113 ^{bis}	-d°-	Caen-Gavrus-Evrecy-Caen	1 par semaine	le vendredi jour de marché à Caen
103	-d°-	Caen-Bayeux par Creully	2 + 2 p/ semaine	les AR.hebdomadaires correspondent aux jours de marché à Bayeux & Caen
113	-d°-	Condé-s/Noireau-Aunay-s/Odon	2 par semaine	
105	-d°-	Caen-Hamars	2	
5	-d°-	Orbec-Livarot	1 par semaine	le jeudi jour de marché à Livarot correspond avec une suppression de service sur la ligne Lisieux-N.D. de Courson.
104	-d°-	Lisieux-N.D. de Courson	2	tous les jours sauf le jeudi
110	-d°-	Condé-s/Noireau-Vassy-Vire	3 par semaine	dont 1 le vendredi, jour de marché à Vire

N° des lignes	Entreprises	Itinéraires	Nombre d'A.R. quotid.	Observations
111	Courriers Normands	Vire-Brécey	3 par semaine	dont 1 le vendredi jour de marché à Vire
112	-d°-	Vire-Tessy	3 par semaine	dont 1 le vendredi jour de marché à Vire
-	Bénard et Lucas	Vire-St-Id	2	X
-	Michel	Montsecret-Vassy-(gare) à Vassy	"	X service de correspondance avec la S.N.C.F.
-	Courriers Normands	Lisieux-Crèvecoeur-Cambremer-Lisieux	2	X services spéciaux d'écopliers
-	-d°-	Ouistreham-Riva-Luc-Langrune: Courseulles)	X services spéciaux d'écopliers suivant les besoins
-	-d°-	De ces mêmes localités vers Caen))
-	Courriers Normands et Tramways électriques de Caen suivant un accord à passer avec la Ville de Caen.	Caen-Carpique	2	service spécial du dimanche

Signé: GUILLEMARE
 " BAUDIN
 " COURSIN

ADDITIF AU PLAN

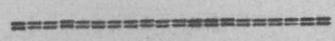
1°) Services Supplémentaires indispensables:

Néant.

2°) Services prévus qui pourraient être éventuellement supprimés:

Caen-Verson (desserte du camp d'aviation de Carpiquet):

2 aller et retour par semaine.



le 14/10/1939 MODIFICATIONS APORTEES PAR LE PLAN PROPOSE PAR RAPPORT
AU PLAN EN VIGUEUR

SERVICE des

I - LIGNES DE CHEMINS DE FER DONT LA FERMETURE AU VOYAGEURS EST PROPOSEE:

a) Chemins de fer d'intérêt général - Néant - Les lignes supprimées dans le plan du temps de paix, rétablies pour la période de mobilisation et de concentration, seront à nouveau fermées sauf la ligne de Mézidon à Trouville.

b) Voies ferrées d'intérêt local: Néant.

II - LIGNES DE CHEMINS DE FER A REMETTRE EN EXPLOITATION TOUTE L'ANNEE.

Lignes	: Nombre d'aller et retour		: Observations
	: quotidiens		
	: du plan en	: du plan	
	: vigueur	: proposé	
a) <u>Chemins de fer d'intérêt général</u>			: (1) Trafic voyageur assez important pour justifier le rétablissement des trains entre Mézidon et Cabourg.
Mézidon-Trouville	: 0	: 2(1)	
de Mézidon à Cabourg	: 13 en été	: 3	: indépendamment de 5 services routiers.
de Cabourg à Trouville	: dont 7 périodiques		
Lison-Neuilly-Isigny	: 1	: 2(2)	: (2) Nécessité de desservir la ville d'Isigny qui était précédemment desservie par 5 A.R. routiers.
b) <u>Voies ferrées d'intérêt local</u>			
<u>Caen-Courseulles</u>	: 5 en été	: 3	
	: dont 2 périodiques		
Caen-Riva-Luc	: 7 dont 3 périodiques	: 4	

(1) Dans le plan antérieur ces lignes n'étaient ouvertes au service voyageurs que pendant la saison balnéaire - Pâques et la Pentecôte.

La fréquence sera augmentée suivant les besoins et les disponibilités en matériel.

.....

III - SERVICES ROUTIERS
=====

N° des lignes	Itinéraires	Nombre d'aller et retour quotidiens		Observations
		du plan en vigueur	du plan proposé	
<u>a) Services de remplacement de trains</u>				
29	Mézidon-Mesnil-Mauger Ste-Gauburge	3	2	
3	Caen-Dozulé	5	3	
15	Caen-Vire			
	de Caen à Aunay	9 dont 1 périodique	4	
	de Aunay à Vire	4	3	
42	Vire St-Hilaire-du-Harcouët	4	2	
-	St-Lô-Guilberville	4	2	service assuré par les voitures de la ligne Vire-St-Lô
32	Falaise-Berjou	3	2	
<u>b) Autres services</u>				
1	Caen-Cabourg-Trouville-Honfleur			indépendamment du service ferroviaire
	-de Caen à Cabourg par Sallenelles	18 dont 1 périodique	5	
	-de Caen à Cabourg par Bavent	7	5	
	-de Cabourg à Trouville	20 dont 1 périodique	5	
	-de Trouville à Honfleur	17	5	
3	<u>Dozulé-Pont-l'Evêque-Beuzeville-Honfleur</u>	5	2	
4	Caen-Lisieux	5	2	
5 & 6	Caen-Moult-St-Pierre/Dives Livarot-Orbec			
	de Caen à St-Pierre s/Dives	5	0	suppression totale entre Caen et St-Pierre-S/Dives
	-Caen-Soliers-Bourguébus-Vimont-Carrefour d'Airan-Vieux Fumé-St-Pierre-s/Dives			Nouvelle ligne avec classe de parité de prix avec le chemin de fer p ^r la relation Caen-St-Pierre s/Dives.
	Livarot	0	2	
	-de Livarot à Orbec	5	1 par semaine	

.....

N° des lignes	Itinéraires	Nombre d'aller et retour quotidiens		Observations
		du plan en vigueur	du plan proposé	
7	Caen-Colombelles	6	6(3)	(3) desserte des Etablissements de la Sté métallurgique de Normandie
9	Caen-Potigny-Falaise	8 dont 1 périodique	3	
9	Falaise-Argentan	5	3	
10	Caen-Falaise-Bagnoles	2	0	
11	Caen-Bretteville/Laize-Falaise	4 périodiques	0	par Bretteville/Laize
12	Caen-Pont-d'Ouilly-Flers-de Caen à Harcourt	7 dont 2 périodiques	0	
	-de Harcourt à Flers	2	0	
16	Caen-Verson	11 dont 2 périodiques	8(4)	(4) région de la base aérienne de Carpiquet et ballieue de Caen
18	Caen-Villedieu	2	1(1)	(1) remplacé par une liaison Villers-Bocage-Wire par la Besace et Bénv-Bocage
19	Caen-Balleroy-St-Lô	4	2	
20	Caen-Bretteville-Bayeux-Isigny			
	-de Caen à Bayeux	5 dont 1 périodique	0	
	-des Bayeux à Isigny	4	2(1)	(1) dont 1 par Trévières
21	Bayeux-Port-en-Bessin-Grandcamp-La Cambe-Isigny			
	-de Bayeux à Port-en-B.	7	4	
	-de Port-en-B. à Grandcamp	5	2	
	-de Grandcamp à Isigny	0		
22	Caen-Luc-Courseulles	12 dont 4 périodiques	0(5)	(5) relations assurées par la voie ferrée
24	Caen-Riva-Luc	15 dont 3 périodiques	0(5)	
25	Caen-Beuville-Lion	2	1	
23	Caen-Reviers-Courseulles	3 dont 1 périodique	2	
	Ver s/Mer-Bayeux			
26	Lisieux-Pont l'Evêque-Trouville par les R.N 179 et 834	12	9	

.....

N° des lignes	Itinéraires	Nombre d'aller et retour quotidiens		Observations
		du plan en vigueur	du plan proposé	
27	Lisieux-Pont l'Evêque-Honfleur par la R.N 179	3	0	
28	Lisieux-Orbec	12	4	
30	Lisieux-St-Pierre/Dives Falaise	3	2 par semaine	
-	Lisieux-Livarot-Vimoutiers	2 en semaine 3 le Dimanche	2 en semaine 3 le dimanche	
31	Lisieux-Cambremer-Lisieux	1 par semaine	0	
32	Berjou-Flers	3	2	prolongement de la ligne N° 32 Falaise-Berjou
33	Falaise-Trun	2 p/semaine	0	
34	Lisieux-Coursonne-la-ville	2 p/semaine	0	
37	St-Martin-des-Besaces-Bény Bocage	3	0	sera assuré par la ligne Villers-Bocage-La-Besace Bény-Bocage-Vire
38 & 43	Cabourg-Dozulé-Mézidon	3	0	
101	Pont-l'Evêque-Cambremer Crèvecoeur-Lisieux	2	0	le service sera assuré par la ligne Pont-l'Evêque Mézidon
-	Pont-l'Evêque-Mézidon	0	2 p/semaine ⁽⁶⁾	⁽⁶⁾ dont 1 le lundi jour de marché à Pont-l'Evêque Région dépourvue de toute communication
102	Pont l'Evêque-Lisieux-par Moyaux	2	2 p/semaine	
103	Lisieux-Dives-Cabourg	2	4 p/semaine	
104	Lisieux-N.D. de Courson	3	2	ts les jours sauf jeudi
105	Caen-Hamars-Campandré-Harcourt	3 dont 1 périodique	2	la ligne sera limitée à Hamars
107	Caen-Caumont-Cahagnes	3 dont 1 périodique	2	la ligne sera limitée à Caumont
108	Caen-Bayeux par Creully	3 dont 1 périodique	2 + 2 par semaine	2 les jours de marché à Bayeux et à Caen
110	Vire-Vassy-Condé	2	3 p/semaine	

N° des lignes	Itinéraires	Nombre d'aller et retour quotidiens		Observations
		du plan en vigueur	du plan proposé	
111	Vire-Brecey	2	3 p/semaine) dont 1 le vendredi
112	Vire-Tessy	2	3 p/semaine) jour de marché à Vire
113	Condé-s/Noireau-Aunay-s/Odon	2	2 p/semaine	
113 ^{bis}	Caen-Evrecy-Aunay/Odon	2	0	
-	Caen-Gavrus-Evrecy-Caen	1 p/semaine	1 p/semaine	le vendredi
-	Vire-Torigny-St-Lô	4	2	
-	Montsecret-Vassy (gare) à Vassy	"	"	service de correspondance avec la S.N.C.F.
-	Crèvecoeur-Cambremer-Lisieux	0	2)
-	Arromanches-Bayeux	0	2) services spéciaux d'écouliers
-	Ouistreham-Riva-Luc-Langrune-Courseulles	0))
-	De ces mêmes localités vers Caen	0))
-	Caen-Carpiquet	0	2	service spécial du dimanche

ADDITIF AU PLAN

1°) Services supplémentaires indispensables:

Néant.

2°) Services prévus qui pourraient être éventuellement supprimés:

Caen-Verson (desserte du champ d'aviation de Carpiquet): 2 aller et retour

Date: 18 Avril 1941

Département de CALVADOS

Plan.. { de guerre
~~minimum~~

2°) Lignes S.N.C.F. prévues fermées au Service des Voyageurs

Lignes	Plan.. { de guerre minimum	Plan.. { d'avant guerre de guerre
Caen - Vire	fermée	fermée
Vire - St Hilaire du Harcouët	do	do
Caen - Dozulé Putot	do	do
Mézidon - Ste Gauburge	do	do
Falaise - Berjou	do	do
Mézidon-Dives Cabourg	do	do
Dives Cabourg-Trouville	do	ouverte 180 jours par an

Paul

Date	18 Avril	Nombre de Kil.
	1er Mai 1941	hebd-madaires
Voir 1ère modification en date de		
- 2ème	- - - -	41.464
- 3ème	- - - -	

Département de

~~CALVADOS~~Plan (de guerre)
~~(MINIMUM)~~

3°) Services routiers

N° de ligne	N° du plan	Entre-prise	de:	à:	Itinéraire	jours de cir.	A.R.	Kil. hebd.	Observations
I01	L 19	C.N.	Caen	St Lô	Balleroy	t.les j.	2	1625	C 3
I02	S I08	SGTD	Caen	Bayeux	Creully	t.les j. V.S.	2 2	868 248	
I03	L 23	C.N.	Caen	Courseulles	Reviars	t.les J.	2	504	
I04	L 22	C.N.	Caen	Courseulles	Luc	t.les J.	2	700	D
I05	L 25	C.N.	Caen	Lion s/Mer	Beuville	t.les J.	1	203	
I06	L I	C.N.	Caen	Honfleur	Franceville Cabourg	T.les J.	5	4130	LT de Cabourg à Trouville
I07	L I	C.N.	Caen	Cabourg	Bavent	t.les j.	2	672	
I08	RT 3	C.N.	Caen	Dozulé	Troarn	t.les j.	3	966	RN 2
I09	L 4	C.N.	Caen	Lisieux	Crévecoeur	t.les j.	2	1400	
I10	L 5-6	C.N.	Caen	Livarot	St Pierre s/Dives	t.les j.	2	1316	
I11	L 8	C.N.	Caen	Falaise	St Sylvain	V.S.	1	168	
I12	L 9	C.N.	Caen	Falaise	Potigny	t.les j.	3	1428	
I13	L II	C.N.	Caen	Falaise	Bretteville s/Laize	J.V.	1	164	
I14	L 12	C.N.	Caen	Flers	Pont d' Ouilly	t.les j.	2	1680	

16.072

Date	<u>18 Avril</u> 1er Mai 1941	Nombre de Kil. hebd. médaires
Voir 1ère modification en date de _____		_____
-	2ème - - - - -	_____
-	3ème - - - - -	_____

Département de

~~CALVADOS~~Plan (de guerre
(~~MINIMUM~~)

3°) Services routiers

N° de ligne	N° du plan	Entreprise	de:	à:	Itinéraire	jours de cir.	A. R.	Kil. hebd.	Observations
115	L 13	C. N.	Caen	Thury Harcourt	Matrécy	t. les j.	2	728	
116	S 105	SGTD	Caen	Hamars	Evrecy	t. les j.	2	840	
117	L 113 ^b	C. N.	Caen	Evrecy	Gavrus	V.	1	30	
118	L 16	C. N.	Caen	Verson	-	t. les j.	6	672	
119	RT 15	C. N.	Caen	Aunay St Georges	Villers Bocage	t. les J.	4	1792	RN 2
120	S 107	SGTD	Caen	Caumont	Tilly s/Seullest.	t. les j.	2	1022	C 3
201	L 20	C. N.	Bayeux	Carentan	Isigny s/M	t. les j.	2	1176	
202	S 109	SGTD	Bayeux	Isigny s/M.	Grandcamp	t. les j.	2	1204	
203	L 21	C. N.	Bayeux	Port en Bessin	-	t. les j.	2	280	D
204	L 36	C. N.	Bayeux	Courseulles	Arromanches Ver	t. les J.	2	560	D
301	S 112	SGTD	Vire	Tessy	Pontfarcy	V. S. D.	2	288	
302	L 51	Lucas Bénard	Vire	St Lô	Torigni	t. les j.	2	1120	LT de St Lô à Guilberville
303	RT 15	C. N.	Vire	Aunay	Bény Bocage	t. les j.	3	1428	RN 2
304	L 53	Michel	Vire	Vassy	Estry	V	1	34	

11.174

Date	18 Avril	Nombre de Kil.
	1er Mai 1941	hebdomadaires
Voir l'ère modification en date de		
- 2ème	- - -	
- 3ème	- - -	

Département de

~~CALVADOS~~Plan (de guerre
~~minimum~~)

3°) Services routiers

N° de ligne	N° du plan	Entreprise	de :	à :	Itinéraire	jours de cir.	A. R.	Kil. heud.	Observations
305	S 110	SGTD	Vire	Condé s/Noireau	Vassy	VSD	2	312	C 3
306	RT 42	C.N.	Vire	Fougères	St Hilaire du Harcouet	t. les J.	2	1876	RN 2
307	S 111	SGTD	Vire	Brécey	St Pois	VSD	2	812	
401	L 31	C.N.	Lisieux	Cambremer	-	t. les J.	1	210	
402	S 103	SGTD	Lisieux	Cabourg	Valsemé	L Ma J S	1	280	C
403	S 102	SGTD	Lisieux	Pont l'Evêque	Moyaux Blangy le C.	V.S.	1	120	C
404	L 28	C.N. SOFICA	Lisieux	Orbec	-	t. les J.	4	1176	LT
405	S 104	SGTD	Lisieux	N. Dame de Courson	-	t. les J. sf. J.	2	456	C 3
406	L 29	SOFICA	Lisieux	Vimoutiers	Livarot	sem. D	2 3	810	LT de Livarot à Vimoutiers
407	L 30	C.N.	Lisieux	Falaise	St Pierre s/Dives	L S D	1	270	
501	RT 32	C.N.	Falaise	Flers	Pont d'OU. Condé s/N.	t. les J.	2	1176	RN 2
601	L 52	Michel	Vassy	Flers	Montsecret	t. les J.	2	532	
701	L 3	C.N.	Dozulé	Honfleur	Pont l'Ev. Beuzeville	t. les J.	2	1344	LT de Pont l'Ev. à Honfleur
801	RT 38	C.N.	Mézidon	Cabourg	Dozulé	J. les J.	2	924	RN 2

Date	18 Avril	1er Mai 1941	Nombre de Kil. hebd'madaires
Voir 1ère modification en date de	-	-	
- 2ème	-	-	
- 3ème	-	-	

Département de
CALVADOS

Plan (de guerre
Militaire)

3°) Services routiers

N° de ligne	N° du plan	Entre-prise	de:	à:	Itinéraire	jours de cir.	A. R.	Kil. hebd.	Observations
802	S 101	SGTD	Mézidon	Pont l'Evêque	Cambremer	L S	I	144	
803	RT 29	C.N.	Mézidon	Ste Gauburge	Livarot Vimoutiers	t. les j.	2	1960	R G
901	RT 18	C.N.	Villers Bocage	Villedieu	St Martin des Besaces	t. les j.	2	1484	RN 2
1001	S 113	SGTD	Condé s/Noireau	Annay	-	J S D	2	288	C 3
1101	L 5 ^b	C.N.	Orbec	Livarot	-	J	I	44	
								3.920	
								page 1	16.072
								2	11.174
								3	10.298
								4	3.920
									41.464

Département de CALVADOS

Plan.. { ~~(de guerre (ou maximum))~~
(minimum)

1°) Etat de la Question.

Date

1er Mai 1941

Les dispositions contenues dans le présent dossier :

- 1°) ~~sent à l'étude - elles constituent la base de nos propositions aux P et C;~~
 - 2°) ~~font l'objet d'un plan qui n'est pas encore adressé au Ministère; date probable d'envoi le _____;~~
 - 3°) font l'objet d'un plan, non encore approuvé, adressé au Ministère le 18 Avril 1941;
 - 4°) font l'objet d'un plan et d'additifs approuvés le _____;
- ~~Toutefois, certaines dispositions ne sont pas approuvées;~~
- a) ~~elles ne sont pas encore adressées au Ministère, date probable d'envoi le _____;~~
 - b) ~~des rectificatifs ont été adressés au Ministère le _____;~~
 - c) ~~les P et Ch. jugent leur approbation inutile (points de détail, autorisation implicite, etc.,).~~

NOTA - à tenir à jour.

18 Avril

~~1er Mai~~

I

Date: _____ 194 _____

Département de u CALVADOS

Plan.. (^{XXXXXXXXXX} ~~de guerre~~ minimum)

2°) Lignes S.N.C.F. prévues fermées au Service des Voyageurs

Lignes	Plan.. (^{XXXXXXXXXX} de guerre minimum)	Plan.. (^{XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX} d'avant guerre de guerre)
Caen - Vire	MV	fermée
Vire - St Hilaire du Harcouët	fermée	de
Caen - Dozulé	de	de
Falaise - Berjou	de	de
Mézidon-Ste Gaurge	MV	de
Mézidon-Dives Cabourg	fermée	de
Dives Cabourg-Trouville	de	de

Date 18 Avril
1er Mai 1941

Voir 1ère modification en date de
 - 2ème - - -
 - 3ème - - -

Nombre de Kil.
 hebdomadaires

Département de
CALVADOS
 Plan ~~(de guerre)~~
 (minimum)

3°) Services routiers

N° de ligne	N° du plan	Entreprise	de:	à:	Itinéraire	jours de cir.	A.R.	Kil. heud.	Observations
I01	L 19	C.N.	Caen	St Lô	Balleroy	S D L	2	696	C 3
I02	S 108	SGTE	Caen	Bayeux	Creully	sem	2	744	
I03	L 23	C.N.	Caen	Courseulles	Reviars	V	I	36	
I06	L 1	C.N.	Caen	Honfleur	Franceville cabourg	sem	2	1416	
I06	L 1	C.N.	Caen	Cabourg	Franceville	sem	I	180	LT de Cabourg à Trouville
I07	L 1	C.N.	Caen	Cabourg	Bavent	sem sf S	I	240	
I08	RT 3	C.N.	Caen	Dozulé	Troarn	sem sf M	2	460	RN 2
III	L 8	C.N.	Caen	Falaise	St Sylvain	V	I	84	
II2	L 9	C.N.	Caen	Falaise	Potigny	sem	2	816	
II4	L 12	C.N.	Caen	Flers	Pont d'Ouilly	LMVS	2	960	
II5	L 13	C.N.	Caen	Thury Harcourt	-	V	I	52	
II6	S 105	SGTD	Caen	Hamars	Evrecy	sem sf Ma	2	600	
II7	L II3 ^b	C.N.	Caen	Evrecy	Gavrus	V	I	30	
II9	RT 15	C.N.	Caen	Aunay	Villers Bocage	sem	4	1536	RN 2

Date	18 1941 ^{April} 1941	Nombre de Kil. hebdomadaires
Voir 1ère modification en date de	-	
- 2ème	-	
- 3ème	-	

Département de

CALVADOS

Plan (de guerre
XXXXXXXXXX
minimum)

3°) Services routiers

N° de ligne	N° du plan	Entre-prise	de:	à:	Itinéraire	jours de cir.	A. R.	Kil. heud.	Observations
120	S 107	C.N.	Caen	Caumont	Tilly s/Soules	Ma N J	2	468	C 3
201 201 modifiée	S 109	SGTD	Bayeux	Isigny s/M	Grandcamp	sem	I	516	
203	L 21	C.N.	Bayeux	Port en Bessin	-	sem	2	240	D
204	L 36	C.N.	Bayeux	Courseulles	Arromanches Ver	Ma S	I	80	D
301	S 112	SGTD	Vire	Tessy	Pontfarcy	V S	I	96	
302	L 51	Bénard Lucas	Vire	St Lô	Torigny	S D L	2	480	LT de St Lô à Guilberville
303	RT 15	C.N.	Vire	Aunay	Bény-Bocage	sem	3	1224	RN 2
304	L 53	Michel	Vire	Vassy	Estry	V	I	34	
305	S 110	SGTD	Vire	Condé s/N.	Vassy	V S	I	104	C 3
306	RT 42	C.N.	Vire	Fougères	St Hilaire du Harcouët	sem	2	1608	RN 2
307	S 111	SGTD	Vire	Brécéy	St Pois	V S	I	116	
401	L 31	C.N.	Lisieux	Cambremer	-	S	I	30	
402 402	S 102	SGTD	Lisieux	Cabourg	Valsemé	S	I	70	C
404	L 28	C.N. SONICA	Lisieux	Orbec	-	sem	2	504	LT
403	S 102	S.G.T.D.	Lisieux	Pont l'Évêque	Moyaux	V. S.	1	<u>120</u> 5690	C

Date	<u>18 Avril</u> 1941 1941	Nombre de Kil. hebdomadaires
Voir lère modification en date de		
- 2ème	- - -	
- 3ème	- - -	

Département de

~~CALVADOS~~Plan (de guerre)
(minimum)

3°) Services routiers

N° de ligne	N° du plan	Entreprise	de:	à:	Itinéraire	jours de cir.	A. R.	Kil. heod.	Observations
405	S 104	SGTD	Lisieux	Notre Dame de Courson	-	Ma J S	2	228	C 3
406	L 29	SOFICA	Lisieux	Vimoutiers	Livarot	L M S	2	324	LT de Livarot à Vimoutiers
407	L 30	C.N.	Lisieux	Falaise	St Pierre s/Dives	S	1	90	
501	RT 32	C.N.	Falaise	Flers	Condé s/Noireau	L M J S	2	672	RN 2
601	L 52	Michel	Vassy	Flers	Montsecret	L M V	2	228	
701	L 3	C.N.	Dozulé	Honfleur	Bouzeville	sem sf Ma	2	960	LT de Pont l'Evêque à Honfleur
801	RT 38	C.N.	Mézidon	Cabourg	Dozulé	Ma J S	2	396	RN 2
1001	S 113	SGTD	Condé	Aunay	-	Ma	1	48	C 3
								2946	
								page 3	2.946
								- 2	5.690
								- 1	7.850
									<u>16.486</u>

Projet d'arrêté approbatif
du plan de transports du Département du CALVADOS.

Le Secrétaire d'Etat aux Communications, vu le décret-loi du 12 novembre 1938 et notamment l'Annexe A,

Vu le décret du 12 janvier 1939

Vu la loi du 15 octobre 1940,

Vu le plan minimum de transports de voyageurs transmis par lettre de l'Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées du Département du Calvados en date du 6 mai 1942,

Vu l'avis du Directeur Général des Transports, en date du

A R R E T E

Article 1er- Est approuvé le plan minimum susvisé de transports de voyageurs du Département du Calvados, modifié comme suit:

a) Les lignes de chemin de fer fermées au service des voyageurs sont celles indiquées au plan approuvé par arrêté ministériel du 13 février 1940 auxquelles il convient d'ajouter la ligne suivante:

DIVES-CABOURG-TROUVILLE

^{totale} fermeture pendant la saison d'hiver.

b) Il ne sera pas créé de service de remplacement entre Cabourg et Trouville. Le remplacement des trains de cette ligne pendant l'hiver sera assuré par le service libre CANN-TROUVILLE-HONFLEUR, de la Société des Courriers Normands.

c) La consistance des services routiers libres:

CAEN-LIVAROT par ST.PIERRE-sur-DIVES et SAINT-SYLVAIN, de la Société des Courriers Normands,

LISIEUX-LIVAROT-VIMOUTIERS, de la S.O.F.I.C.A.

sera fixée par le Comité restreint de telle façon que les trains M.V. maintenus sur la ligne MESNIL-MAUGER-STE-GAUBURGE puissent être supprimés.

d) Le service routier PONT-AUDEMER-LISIEUX, de l'Entreprise JOFFET, sera supprimé.

Article 2-

Le plan visé à l'article 1er ci-dessus sera complété par le Comité restreint dans les limites fixées par le plan maximum défini à l'article 3 ci-après. Les services prévus dans ce plan ^{maximum} seront remis en exploitation selon un ordre de priorité déterminé par le Comité restreint, le Groupement départemental des transporteurs routiers entendu. Ces services seront repris au fur et à mesure des disponibilités en matériel et en carburant. Appel suspensif des décisions prises par le Comité restreint pourra être fait près du Secrétaire d'Etat aux Communications par les membres du Comité restreint ou par les Chemins de fer d'intérêt local, dans le délai de 8 jours suivant la notification de la décision.

Article 3-

Le plan maximum visé à l'article 2 ci-dessus est le plan approuvé par arrêté ministériel du 13 février 1940, modifié comme suit :

a) Ce plan sera rectifié conformément aux propositions du Comité restreint transmises par l'Ingénieur en Chef des Ponts-et-Chaussées le 6 mai 1942, étant précisé que le service PONT-AUDEMER-LISIEUX de l'Entreprise JOFFET, sera supprimé.

En conséquence, les services de remplacement

MEZIDON-CABOURG,
CAEN - DOZULE,
CAEN - VIRE,
VIRE - SAINT-HILAIRE
FALAISE-BERJOU- FLERS
MESNIL-MAUGER -Ste GAUBURGE

ne seront pas rétablis, les services libres qui existent sur ces relations assurant une desserte suffisante des localités.

b) La ligne de Chemin de fer DIVES-CABOURG à TROUVILLE sera fermée totalement au service des voyageurs pendant l'hiver et le remplacement des trains sera assuré par le service libre CAEN-TROUVILLE-HONFLEUR de la Société des Courriers-Normands.

c) La situation des Entrepreneurs qui, par suite de mobilisation ou de réquisition du matériel, ont eu leurs services suspendus dans le plan approuvé par arrêté ministériel du 13 février 1940, est réservée. Elle fera l'objet d'une décision ultérieure sur proposition du Comité restreint lorsque ces entrepreneurs seront en état de reprendre leur activité.

Fait à, le
Le Secrétaire d'Etat aux Communications,

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS,

Vu le décret-loi du 12 novembre 1938 et notamment l'annexe A;

Vu le décret du 12 janvier 1939;

Vu le décret-loi du 19 septembre 1939;

Vu l'arrêté du 26 septembre 1939;

Vu le plan d'organisation des transports de voyageurs pour la période des hostilités transmis par le Préfet du Calvados le 17 octobre 1939 modifié par un rectificatif en date du 26 novembre 1939;

Vu l'avis du Directeur Général des transports en date du 29 janvier 1940,

^
A R R E T E :

Article premier

Est approuvé tel qu'il est présenté le plan susvisé d'organisation des transports publics de voyageurs du département du Calvados pendant la période des hostilités.

Article 2

Les services des foires et marchés pourront être rétablis quand les disponibilités en matériel et personnel le permettront.

Article 3

Un exemplaire du dit plan, avec les pièces jointes, restera

annexé au présent arrêté.

Fait à Paris, le 13 février 1940

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS,

Signé: A. de MONZIE

A.G.

SECRETARIAT D'ETAT
AUX COMMUNICATIONS

Direction Générale
des Transports

Service de la Coordination

3ème Bureau

ARRÊTÉ

LE SECRETAIRE D'ETAT AUX COMMUNICATIONS ,

Vu le décret-loi du 12 novembre 1938 et notamment l'annexe A.

Vu le décret du 12 janvier 1939,

Vu la loi du 13 octobre 1940,

Vu le plan minimum de transports de voyageurs transmis par lettre de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées du département du Calvados, en date du 6 mai 1942,

Vu l'avis du Directeur Général des Transports, en date du 31 juillet 1942,

ARRÊTÉ :

Article premier .- Est approuvé le plan minimum susvisé de transports de voyageurs du département du Calvados, modifié comme suit :

a) les lignes de chemin de fer fermées au service des voyageurs sont les suivantes :

Mesnil-Mauger -- Sainte-Gauburge,
Caen -- Dozulé,
Caen -- Vire,
Vire-Fougères,
Falaise -- Berjon, -
Méridon -- Cabourg,

auxquelles il convient d'ajouter la ligne Dives-Cabourg Trouville (fermeture totale pendant la saison d'hiver).

b) il ne sera pas créé de service de remplacement entre Cabourg et Trouville. Le remplacement des trains de cette ligne pendant l'hiver sera assuré par le service libre Caen - Trouville - Honfleur, de la société des courriers Normands.

Article 2 .- Le plan visé à l'article 1er ci-dessus sera complété par le Comité restreint dans les limites fixées par le plan maximum défini à l'article 3 ci-après. Les services prévus dans ce plan maximum seront remis en exploitation selon un ordre de priorité déterminé par le Comité restreint, le Groupement départemental des transporteurs routiers entendu. Ces services seront repris au fur et à mesure des disponibilités en matériel et en carburant. Appel suspensif des décisions prises par le Comité restreint pourra être fait près du Secrétaire d'Etat aux Communications par les membres du Comité restreint, par les Chemins de fer d'intérêt local ou par le Groupement départemental des transporteurs routiers, dans le délai de huit jours suivant la notification de la décision.

Article 3 .- Le plan maximum visé à l'article 2 ci-dessus est le plan transmis par l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées le 6 Mai 1942.

En conséquence, les services de remplacement

Mézidon - Cabourg ,
Caen - Dozulé,
Caen - Vire,
Vire - Saint-Hilaire,
Falaise - Berjou - Flers ,
Mesnil-Mauger - Sainte-Gauburge,

ne seront pas rétablis, les services libres qui existent sur ces relations assurant une desserte suffisante des localités.

La ligne de chemin de fer Dives-Cabourg à Trouville sera fermée totalement au service des voyageurs pendant l'hiver et le remplacement des trains sera assuré par le service libre Caen-Trouville-Honfleur de la Société des Courriers Normands.

La situation des entrepreneurs qui, par suite de mobilisation ou de réquisition du matériel, ont eu leurs services suspendus dans le plan approuvé par arrêté ministériel du 13 février 1940, est réservée. Elle fera l'objet d'une décision ultérieure, sur proposition du Comité restreint, lorsque ces entrepreneurs seront en état de reprendre leur activité.

Fait à Paris, le 6 Août 1942

LE SECRETARIAT D'ETAT AUX COMMUNICATIONS,
Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation,
Le Conseiller d'Etat
Secrétaire Général des Travaux et Transports
au Secrétariat d'Etat aux Communications

SCHWARTZ

MINISTÈRE
DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
ET DES COMMUNICATIONS

Paris, le 2 Juin 1943

4

Direction de l'Economie des
Transports

Service de la COORDINATION

3ème Bureau

LE MINISTRE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT
A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET AUX COMMUNICATIONS,

à Monsieur l'Inspecteur Général
des Ponts et Chaussées
chargé de la 4ème Circonscription
Régionale à ROUEN

Comme suite à ma circulaire du 6 Aout 1942, vous m'avez transmis pour approbation, par lettres des 4 Mars 1943, 7 Avril 1943 et 12 Avril 1943, les nouveaux plans de transports de voyageurs des départements de l'ORNE, de la MANCHE et du CALVADOS, établis en tenant compte des réductions décidées et des attributions de services proposées par les Comités restreints.

J'approuve ces plans, sous les réserves suivantes :

1°- la consistance du Service routier Lisieux-Vimoutiers, de la S.O.F.I.C.A. sera portée à 10 AR hebdomadaires dans l'Orne comme dans le Calvados;

La consistance du service routier Flers Ger, de la S.C.F. sera portée à 2 AR deux fois par semaine dans la Manche comme dans l'Orne.

Vous vous réunirez avec l'Inspecteur Général de la 9ème Circonscription.

2°- pour mettre d'accord les plans des départements de l'Orne et de la Sarthe au sujet de la ligne Bellême - La Ferté-Bernard, de l'entreprise JUGER, qui figure au plan de l'Orne avec 1 AR hebdomadaire sans figurer au plan de la Sarthe et au sujet des lignes Fresnay - Alençon, Mamers - Mortagne et Mamers - Bellême, de l'entreprise S.T.A.O. qui figurent au plan de la Sarthe avec, respectivement, 20,6 et 6 AR hebdomadaires et ne figurent pas au plan de l'Orne. Vous me rendrez compte des dispositions sur lesquelles l'accord se sera établi et des longueurs de parcours à porter définitivement dans les colonnes du tableau II.

3°- Vous vous réunirez avec l'Inspecteur Général de la 15ème Circonscription pour mettre d'accord les plans des départements de l'Orne et de l'Eure-et-Loir au sujet des lignes Bellême - Nogent-le-Rotrou, de l'entreprise MARET, et Longny-la-Loupe de la S.C.F. qui figurent au plan de l'Orne avec 1 AR hebdomadaire sans figurer au plan d'Eure-et-Loir. Vous me rendrez compte des dispositions de l'accord obtenu et des longueurs de parcours à porter au Tableau II.

4° - Le plan de l'Orne sera mis en concordance avec ma décision du 26 mars 1943 relative aux lignes Alençon - Mortagne Condé et Mortagne - Bellême (remplacement des services d'autobus de la S.T.A.G. par des autorails),

5° - On rappellera, à titre indicatif, en tête du tableau II quelles étaient les lignes de chemin de fer dont la fermeture a été décidée par les plans approuvés avant guerre, les réouvertures de ces lignes au service des voyageurs n'ayant qu'un caractère provisoire.

Je vous rappelle aussi que les modifications apportées par le nouveau plan dans les attributions des services routiers ont un caractère provisoire et que les droits des exploitants antérieurs demeurent réservés,

Enfin, vous veillerez à ce que les plans de l'Eure et de la Seine-Inférieure, qui ne me sont pas encore parvenus, concordent pour les lignes interdépartementales avec ceux de l'Orne et du Calvados. Vous m'adresserez ces plans de l'Eure et de la Seine-Inférieure dans le plus bref délai,

Par autorisation :

Le Directeur de l'Economie des Transports,

MORONI

S.B.

Ministère de la
Production Industrielle
et des Communications

Paris, le 7 Janvier 1943

Direction de l'Economie
des Transports

Service de la Coordination

3è Bureau

LE MINISTRE SECRETAIRE D'ETAT A LA
PRODUCTION INDUSTRIELLE ET AUX COMMUNICA-
TIONS.

à Monsieur l'Inspecteur Général de la
4ème Circonscription

Vous m'avez adressé le 11 Décembre 1942 un nouveau plan de transport réduit du département du Calvados. La seule modification que comporte ce plan par rapport à celui que j'ai précédemment approuvé est la réduction de 12 à 6 AR.H. du Service HONFLEUR-LE HAVRE.

J'approuve cette modification.

Vous modifierez le plan réduit de la Seine-Inférieure de manière à tenir compte de cette modification.

Je vous rappelle par ailleurs que ma décision du 11 Décembre 1942 vous invitait à mettre en concordance les tableaux des réductions de l'Eure et de la Seine-Inférieure en ce qui concerne les lignes ROUEN, BOURG-ARCHARD et BOURG-ARCHARD-PONT-AUDEMER. Vous m'indiquerez les consistances adoptées pour ces lignes.

Par autorisation :
Le Directeur de l'Economie des
Transports

OLLIVE.

*M. Hautot
-
Mouvement et a.e.
Région*

*Transmis à
la région le 19-1-43.*

N° d'ordre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre de voyages		Plan minimum approuvé le 6-8-1942	Plan nouveau d'application	Situation au 1 ^{er} Décembre 1942	Long. des lignes dans le Calvados	Parcours hebdomad. dans le Calvados	Observations
			Plan de paix	Plan maximum						
L.37	Courriers Normands	Caen-St-Martin-des-Besaces-Vire	21	7	6	6	6	91	1092	
L.50	SOFICA	Lisieux-Meulles	21	7	0	0				(voir ligne S 104)
L.53	Michel à Vassy	Vassy-Egtry-Vire	7	7	1	1		22	44	
L.54	René à St-Jean L.	St-Jean le Blanc-Vire	1	1	0	1		23	46	
L.55	-d°-	St-Jean-le-Blanc-Caen	1	1	0	1		43	86	
L.59	Courriers Normands	Caen-Baron-Gavrus-Evrecy	0	1	0	1	1	35	70	
S.101	Ste-Gle des Transports départementaux	Pont-1 ^{er} Evêque-Mézidon	14	2	0	0	0			
S.102	-d°-	Pt-1 ^{er} Evêque-Lisieux par Moyaux	14	6	2	3	3	35	210	
S.103	-d°-	Lisieux-Cabourg	14	6	1	1	1	48	96	
S.104	-d°-	Lisieux-N.D.de Courson-Orbec par Meulles								
		a) Lisieux-Meulles	21	14	6	6	6	27	324	
		b) Meulles-Orbec				3	3	9	54	
S.105	-d°-	Caen-Evrecy-Hamars	14	14	10	10+1 D(4)	6 + 1 D	32	676	(4) Doublage partiel Caen Evrecy 18 Km.
S.107	-d°-	Caen-Tilly-Caumont	14	14	6	10+2 D(5)	7 + 2 D	40	884	(5) Doublage partiel Caen-Tilly 21 Km.
S.108	-d°-	Caen-Creuilly-Bayeux	14	16	12	12+2 D(6)	7 + 2 D	37	980	(6) Doublage partiel Caen-Creuilly 23 Km.
S.109	-d°-	Bayeux-Trévières-la Cambe-Grandcamp-Isigny	14	14	4	4	4	45	360	
S.110	-d°-	Condé-Vassy-Vire	14	8	2	2	2	28	112	
S.113	-d°-	Condé-Aunay	14	6	0	0	0			
b ¹ - Services pénétrant dans le département de la Manche										
L.18	Courriers Normands	Caen-Villers-B.Villedieu	14	14	6	6	6	65	780	
L.19	-d°-	Caen-Balleroy-Saint-Lô b) Balleroy-Saint-Lô	24	14	6	6	6	11	132	
L.20	-d°-	Bayeux-Isigny-Carentan	28	14	0	0	0			
D.60	-d°-	Caumont-Torigny-Vire	0	14	0	0	0			
L.57	Desjeux à St-Pois	St-Pois-Vire	2	2	2	2		15	60	
L.58	Fortin à Sourdevâl	Juvigny-Vire	1	1	1	1		10	20	
L.51	Lucas à Saint-Lô	Vire-Saint-Lô	28	14	6	6		18	216	
S.111	Sté-Gle des Transports départ.	Vire-St-Pois-Brécy	14	8	2	2	2	18	72	
S.112	-d°-	Vire-Landelles-Tessy	14	8	2	2	2	15	60	
b ² - Services pénétrant dans les départements de la Manche et de l'Ille et Vilaine										
L.14	Courriers Normands	Vire-St-Hilaire-du-H ^t Fougères	28	21	12	12	18	10	240	
b ³ - Services pénétrant dans le département de l'Orne										
L.12	-d°-	Caen-Pt-d'Ouilly-Flers b) Pont-d'Ouilly-Flers	21	14	8	7	7			Pt-d'Ouilly à la limite du département
L.29	SOFICA	Lisieux-Livarot-Vimoutiers	35	28	6	10		25	500	
L.32	Courriers Normands	Falaise-Berjou-Flers	21	14	0	0	0			
L.52	Michef à Vassy	Vassy-Montsecret-Vassy	7	7	1	1	1	1	2	
L.61	Chenel-Tinchebray	Tinchebray-Vire	2	2	1	1	1	12	24	
L.62	Soubis à Putanges	Putanges-Falaise	6	2	1	1	1	7	14	
b ⁴ - Services pénétrant dans le département de l'Eure										
L.3 bis	Courriers Normands	Beuzeville-Honfleur	28	15	6	3	3	5	30	
L.56	Joffet à la Bouille (S.I.)	Pt-Audemer-Lisieux	21	21	3	3		15	90	
b ⁵ - Services pénétrant dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure										
L. 1	Courriers Normands	Caen-Trouville-Honfleur Le Havre a) Honfleur-Le Havre Caen Pont-1 ^{er} Evêque Beuzeville Rouen b) Pt-1 ^{er} Evêque-Beuzeville Rouen	63	35	0	6	6	5	60	
			28	15	6	6	6	12	144	

TABLEAU II

à jour au 1^{er} Janvier 1944

Modèle annexé à la circulaire du 6 Août 1942

I - Lignes de chemin de fer dont la fermeture au service des voyageurs est proposée.

NEANT

2 - Liste de tous les services routiers.

N° d'ordre des lignes	Exploitant	Désignation des lignes	Nombre des voyages		Plan minimum approuvé le 6-8-1942	Plan nouveau d'application	Situation au 1 ^{er} Décembre 1942	Long. des lignes dans le départ.	Parcours hebdomad. dans le Calvados	Observations
			Plan de paix	Plan maximum						
A - Services de remplacement de trains										
Néant										
B - Autres Services (libres ou contractuels)										
a) Services ne sortant pas du département.										
L.1	Courriers Normands	Caen-Trouville-Honfleur-Le Havre a) Caen-Cabourg par Franceville) b) -d°- par Bavent () c) Cabourg Trouville d) Trouville Honfleur	155 126 105	35 14 35 35	18 5 12 12	24 + 8 D 6 18 + 6 D 18	18 + 2 D 6 18 18	29 29 15 18	1856 348 720 648	D signifie doublage ayant lieu sur tout le parcours sauf indication contraire
L.3	-d°-	Caen-Dozulé Pt-L'Evêque Beuzeville-Rouen a) Caen à Pont-l'Evêque	35	28	10	12 + 1D ⁽¹⁾	12	50	1256	(1) Caen-Dozulé 28 Km
L.4	-d°-	Caen-Argences-Lisieux	35	0	0	0	0			
L.4 bis	-d°-	Caen-Troarn-Beuvron-Lisieux	0	14	0	0	0			
L.5	-d°-	Orbec-Livarot	14	1	0	0	0			
L.6	-d°-	Caen Argences-St-Pierre-s.Dives Livarot	22	0	0	0	0			
L.6 bis	-d°-	Caen-Cintheaux St-Sylvain-St-P. s/Dives-Livarot	0	15	6	6	6	58	696	
L.7	-d°-	Caen-Colombelles	36	42	0	0	0			
L.8	-d°-	Caen-St-Sylvain-Falaise	5	4	1	1	1	50	100	
L.9	-d°-	Caen-Potigny-Falaise	50	21	12	12 + 9D ⁽²⁾	12 + 6 D	36	1350	(2) dont un doublage partiel entre Caen et Potigny (27 Km)
L.11	-d°-	Caen-Bretteville-s/Laize-Ussy Falaise	12	2	0	1	0			
L.12	-d°-	Caen-Pt-d'Ouilly-Flers a) Caen-Pont-d'Ouilly	21	14	8	12	8	43	1032	
L.13	-d°-	Caen-Thury-Harcourt a) Caen-St-Laurent-de-Condé b) St-Laurent-de-Condé-Thury- Harcourt	41 12	14 0	1 0	2 + 1D ⁽³⁾ 0	2 + 1D 0	18	98	(3) doublage partiel entre Caen & Laize-la-Ville 13 Km
L.15	-d°-	Caen à Vire a) Caen à Aunay b) Aunay à Vire	49 49	35 28	18 18	30 + 2D 18	30 + 2D 18	38 32	2432 1152	
L.16	-d°-	Caen-Verson	59	42	0	0	0			
L.19	-d°-	Caen-Balleroy-St-Lô a) Caen-Balleroy	24	14	6	9	6	37	666	
L.19bis	-d°-	Caen-Carpignat	0	0	0	0	0			
L.21	-d°-	Bayeux-Port-en-Bessin-Gd-Camp a) Bayeux-Port-en-Bessin b) Port en Bessin Ste-Honorine des Pertes c) Ste-Honorine des Pertes - Grandcamp	49 35 28	21 5 3	12 0 0	14 4 2	14 4 2	11 4 22	308 32 88	
L.22	-d°-	Caen - Luc-Courseulles	73	0	0	0	0			
L.22bis	-d°-	Ouistreham-Luc-Courseulles	88	0	0	0	0			
L.23	-d°-	Caen-Reviers-Courseulles	14	14	1	3	2	36	216	
L.24	-d°-	Ouistreham Caen	88	0	0	0				
L.25	-d°-	Lion-Beuville-Caen	14	14	0	0	0			
L.28	-d°-	Lisieux-Orbec	42	28	12	10	10	21	336	manque 6 AR SOFICA
L.30	et SOFICA Courriers Normands	Lisieux-Falaise par St-Pierre s/Dives	21	6	1	2	2	51	204	

Paris

11 novembre 1941

Coordination Voyageurs

La Société Nationale des Chemins de fer français
et la Société des Courriers Normands

sont d'accord pour présenter à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts et chaussées, les propositions suivantes tendant à modifier certaines dispositions du plan maximum et du plan minimum du Calvados en ce qui concerne la desserte des lignes fermées au service des voyageurs.

Il est entendu que ces propositions ne s'appliquent qu'à la période actuelle et ne pourront avoir pour effet de modifier ultérieurement les droits acquis par chacune des parties en vertu des conventions antérieures.

I - Ligne Trouville - Dives-Cabourg.

Avant guerre, avait été prévue la fermeture de cette ligne au transport des voyageurs durant l'hiver.

Il y aurait lieu de reprendre cette disposition au plan minimum ^{et} au plan maximum.

Il n'y a pas lieu de prévoir un service dit de remplacement des trains durant la période de fermeture en hiver, la section étant desservie par la ligne routière Caen-Hazfleur.

II - Ligne Mesnil-Mauger - Ste-Gauburge.

Le service de remplacement des trains n'a pas été remis en marche après l'armistice.

En effet, dans le département du Calvados, la seule ville importante desservie par cette ligne est Livarot. Or, celle-ci est desservie :

- a) par la ligne routière SOFICA Lisieux - Livarot - Vimoutiers
- b) par la ligne routière Caen - Livarot via St-Pierre-sur-Dives et St-Sylvain (délibération du C.R. du 28 Août).

Elle est donc bien reliée avec ses centres d'attraction.

Dans ces conditions, il conviendrait de fermer la ligne Mesnil-Mauger - Ste-Gauburge sans prévoir un service ^{dit} de remplacement, sous réserve, bien entendu, que la ligne b) ci-dessus fût incorporée au plan minimum.

....

Courriers Normands
(SNTD)

SNTD ?
oui

d'accord

Il est à noter, par ailleurs, que les localités de Vimoutiers et de Gacé, situées dans l'Orne, sont bien desservies par les Circuits SOFICA.

III - Ligne Mézidon - Dozulé - Dives.

X Cette ligne était desservie avant guerre par un service routier garanti qui n'a pas été rétabli.

En effet, Dozulé est desservie par la ligne routière Caen - Pont-l'Evêque - Honfleur.

De plus, la desserte pourrait être complétée par une déviation de la ligne Lisieux - Caen (qui figure au plan maximum) par Notre-Dame d'Estrées - Lion-Sobinet, Le Ham, Janville, Troarn. On éviterait ainsi un double emploi avec la voie ferrée et on desservirait certaines localités de la ligne Mézidon - Dives.

Dans ces conditions, il conviendrait de fermer au plan maximum la ligne Mézidon - Dozulé - Dives, sans prévoir un service de remplacement sous réserve que la déviation de la ligne routière Lisieux-Caen soit prévue au plan maximum.

Il est précisé que le train M.V. en service sur Mézidon - Dives ne serait supprimé, si rien d'autre ne s'oppose à sa circulation, qu'après mise en marche de Lisieux - Caen dévié.

IV - Ligne Falaise - Brieux.

Cette ligne ne dessert qu'un seul groupe d'agglomération autour de Pont-d'Ouilly. Or, ce groupe est également desservi par la ligne libre routière Caen - Flers.

Dans ces conditions, il conviendrait de prévoir la fermeture de cette ligne sans service dit de remplacement des trains.

V - Lignes Caen - Vire
Vire - St-Hilaire
Caen - Dozulé.

anciennes lignes Caen Rennes -

Ces lignes étaient exploitées avant coordination par des services libres des Courriers Normands. Ce sont des sections de ces services libres qui ont été retenues pour jouer le rôle de lignes de remplacement non garanties.

Il paraît désirable aux soussignés, par mesure d'uniformité, de considérer les lignes de chemin de fer énumérées ci-dessus comme fermées sans remplacement, la desserte étant assurée par les lignes libres intéressées.

S4 TD
Beunan en Auge

Service S9 TD
à avaliser

En résumé, la Société Nationale des Chemins de Fer Français et la Société des Courriers Normands proposent d'apporter les modifications ci-après aux plans du Calvados :

I - Plan minimum

a) Lignes fermées au trafic des voyageurs (à modifier).

- Trouville - Dives-Cabourg fermeture en hiver - desserte assurée par la ligne libre Caen-Honfleur.
- Emmil-Sauger - Ste-Catherine fermeture sans remplacement- desserte de Livarot assurée par la ligne libre Lisieux-Vimoutiers et par la ligne libre Caen-Livarot.
- Falaise - Berjou fermeture sans remplacement.
- Caen - Vire desserte assurée par la ligne libre Caen - unay et unay - Vire.
- Vire - St-Hilaire desserte assurée par la ligne libre Vire - Fougres
- Caen - Dozulé desserte assurée par la ligne libre Caen - Honfleur.

*et
Lisieux
Dives Cabourg
Lisieux M V servent-ils
maintenus en
plan minimum?*

b) Lignes routières (à ajouter)

Caen - Livarot, via St-Pierre-sur-Dives et St-Sylvain.

via Soyeule et Boulé Varcye

oui

II - Plan maximum

En plus de ce qui est repris au plan minimum :

a) Ligne fermée au trafic des voyageurs (à modifier)

Résiden - Dozulé - Dives service assuré par les lignes libres Caen - Pont-l'Évêque - Honfleur et Caen - Lisieux via Le Ham.

b) Ligne routière (à modifier)

Lisieux, Caen, via Notre-Dame-d'Éstrées, ~~Lieu-Cabinet~~, Le Ham, Janville, Troarn.

Beuvron-en-Auge

Pour les Courriers Normands
Le Président Directeur général
Signé: Richard

Pour le Chef d'Exploitation Région de l'Ouest
L'ingénieur Principal
Signé: Dubost

Département
du Calvados

COORDINATION DES TRANSPORTS FERROVIAIRES
ET ROUTIERS

Procès-verbal de la séance du 22 Novembre 1939
du Comité restreint départemental

Le 22 Novembre à 14 h.00, le Comité restreint prévu par le décret du 19 Septembre 1939 s'est réuni dans le cabinet de M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à l'effet d'étudier diverses affaires relatives au plan de transports départemental de voyageurs.

Etaient présents :

MM. COURSIN, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Président.
BAUDIN, Délégué des transporteurs routiers de voyageurs au
Comité départemental des Transports,
GUILLEMARE, Délégué de la S.N.C.F. au C.T.D.

1°) Relation Livarot-St-Pierre-s/Dives-Caen.-

Les Maires de Livarot et Boissey ont protesté contre la suppression à partir du 13 Novembre de la relation Livarot-St-Pierre s/Dives arguant de l'inutilité de la ligne de remplacement de trains de Livarot à Mesnil-Mauger et Mézidon.

M. GUILLEMARE déclare que la S.N.C.F. serait disposée à supprimer ce service mais il faut que St-Julien-le-Faucon soit desservi convenablement. Les habitants de cette Commune se dirigent surtout vers Lisieux et peuvent être desservis par la ligne Falaise Lisieux dont la fréquence pourrait être augmentée. Le mouvement Vimoutiers-Livarot-Lisieux est beaucoup plus important que le mouvement Vimoutiers-Livarot-Caen.

Après échange de vues, le Comité propose :

- la suppression du service de remplacement de trains Vimoutiers-Mesnil-Mauger-Mézidon ;
- le rétablissement intégral de la ligne Livarot-St-Pierre s/Dives-Caen par Bellengreville et Magny-la-Campagne (2 aller et retour)
- la correspondance de cette ligne (C.N.) à Livarot avec celle de Lisieux à Vimoutiers (Sofica). Les Courriers Normands et la Sofica se mettront d'accord sur les horaires et la délivrance de billets directs d'un service sur l'autre.

2°) Remplacement de trains sur la ligne Mézidon-Cabourg.-

M. GUILLEMARE informe le Comité qu'à partir du 1er décembre prochain, les horaires de la S.N.C.F. permettront d'accéder facilement de Paris à Cabourg. Les relations Cabourg vers Caen et au-delà s'établissent par les 6 aller et retour des services routiers Caen-Honfleur par Trouville.

Par suite, la relation de Cabourg sur Mézidon reste intéressante pour le seul service voyageurs de ou pour la direction du Mans; en raison du petit nombre de ces voyageurs, il est plus économique de faire assurer leur transport par la route.

Le Comité est d'accord pour la suppression des trains de voyageurs entre Mézidon et Cabourg à partir du 5 Décembre et l'exploitation par route. Des horaires peuvent être facilement réalisés avec une seule voiture qui donnera à Mézidon de bonnes correspondances avec les trains de ou pour la direction du Mans.

3°) Relation Argentan-Falaise.-

A partir du 1er Décembre, les relations ferroviaires seront améliorées entre Falaise et Argentan; il n'y a donc aucune utilité à doubler la voie ferrée par une relation automobile.

4°) Relation Thury-Harcourt-Caen.-

Entre ces deux localités éloignées de 28 Km, avant les hostilités il y avait 5 aller et retour quotidiens par fer et 7 aller et retour dont 2 périodiques, par la route.

Depuis les hostilités ne subsistent que 3 aller et retour par fer. Divers Maires ont demandé un service routier, tout au moins périodique. La route dessert des localités importantes: Fleury-s/Oma (1194 habitants), May (639), St-Martin de Fontenay (510), Laize-la-Ville (1 68), Boulon (420), St-Laurent de Condol (274), Croisilles (853), dont certaines éloignées de 3 à 6 km de la gare la plus proche.

Dans l'intervalle des trains existants, il serait possible et opportun d'admettre un service par route ainsi disposé:

8 h.00	13 h.30	Harcourt	12 h.30	17 h.30	19 h.00
9 h.00	14 h.30	Caen	11 h.30	16 h.30	ou 18 h.00

Le départ de Caen serait reculé de 11 h.30 à 12 h.00 le vendredi jour de marché à Caen.

MM. COURSIN et BAUDIN sont favorables à ce service; M. GUILLEMARE fait des réserves en raison de la desserte de certains points communs avec le fer (Thury-Harcourt et St-Martin de Fontenay)

5°) Ligne de Lisieux-Falaise.-

Le plan prévoyait 2 (2) aller et retour par semaine, mais pour la bonne utilisation du matériel et du chauffeur, les Courriers Normands sont d'avis de faire 1 aller et retour trois jours consécutifs (samedi, dimanche et lundi). Les autres jours le car est disponible.

6°) Ligne Falaise-Caen par Ussy.-

Il est convenu que le car dont il s'agit au paragraphe précédent assurera 1 aller et retour le jeudi et le vendredi de

chaque semaine de Falaise à Caen par Ussy, Fontaine le Pin, service qu'ont demandé tous les Maires du parcours, demande qui est reconnue justifiée.

7°) Desserte de Rots.-

La ligne Bayeux-Caen par la R.N.13 n'a pas été rétablie à cause de son parallélisme avec la voie ferrée ; mais Rots (692 habitants), qui fait partie de la grande banlieue de Caen (9 km du centre) est à 2 km 5 de la halte de Carpiquet qui n'est desservie que par 3 trains de chaque sens. M. BAUDIN étudiera un horaire dans les heures de disponibilité des cars pour desservir Rots et en même temps Cairon (269 h.) et le soumettra au Comité.

8°) Relation Villers-Bocage-Vire par St-Martin des Besaces.-

Le service actuel ne permet pas de rester assez longtemps à Caen (11 h.25 - 15 h.00) ni d'aller à Vire. Le car Vire-Caen est actuellement fréquemment doublé de Villers-Bocage à Caen.

Il est donc convenu que le service sera supprimé entre Vire et Villers-Bocage par St-Martin des Besaces, les mardi, mercredi et jeudi qui sont les jours les plus creux. Les autres jours un car fera le trajet complet Vire-Caen par St-Martin avec un départ de Vire avancé à 6h.20 de façon à arriver à Caen à 8h.50 ; il en repartira à 16 h.30 pour être à Vire à 19h.00.

9°) Horaires de la ligne Caen-Lisieux.-

La S.N.C.F. avait demandé d'envisager la déviation par Troarn pour éviter le doublage entre Bellengreville et Caen. Cette déviation, qui allongerait le parcours de 6km par des chemins très sinueux, et ferait double emploi de Caen à Troarn avec la ligne de remplacement de trains Caen-Dozulé, est tout à fait illogique et antiéconomique. Le parcours habituel doit donc être conservé.

La S.N.C.F. et les Courriers Normands étudieront des horaires alternés fer et route de façon à éviter tout parallélisme réel.

M.BAUDIN déclare que le nombre de voyageurs de bout en bout est insignifiant (de l'ordre de 2 par voyage).

10°) Relation Lion-Caen par Beuville et modification des horaires de la ligne Caen-Riva-Luc.-

Les Maires des localités comprises entre Lion et Caen (Colleville, Hermanville, Beuville, Biéville) ont demandé un car ; d'ailleurs un service a été prévu au plan de transport.

Le service des écoliers est assuré par un car partant de Ouistreham, qui est plein au départ de Lion et ne peut prendre aucun voyageur en cours de route. Il est décidé qu'à partir du 1er

.....

Décembre le car partira de Lion (les enfants de Riva et Ouistreham prendront le train) ; ainsi allégé, il pourra prendre des voyageurs entre Lion et Caen. Son horaire ne doit pas être modifié en raison de la nécessité d'arriver à Caen avant 8 h.00 pour la rentrée du Lycée.

D'autre part, il faut revoir l'horaire du service d'écoliers Ouistreham-Langrune de façon à y arriver à 7 h.45 et rendre au train son horaire de Septembre.

Une étude est à faire sur ce point par les Courriers Normands.

11°) Desserte de Ernes.-

Le Maire de cette Commune a demandé qu'elle soit desservie par les cars de la ligne Caen-St-Pierre S/Dives. L'examen fait sur place a montré que l'itinéraire qu'il faudrait suivre n'est pas accessible aux cars en raison de son tracé et de la largeur des chaussées.

12°) Horaire des trains de la ligne de Caen à Courseulles.-

Les horaires prévus par la S.N.C.F. à partir du 1er Décembre modifient les heures de passage de ses trains à la bifurcation de Courseulles (lignes de Caen à Cherbourg, Caen à Vire, Caen à Flers, et Caen à Courseulles), il en résulte que l'horaire du train du soir de Caen à Courseulles doit être également modifié : deux horaires sont possibles : départ de Caen à 18h.20 ou à 19h.14.

Le départ de 19h.14 est beaucoup trop tardif car il fait arriver à 20h.30 à Courseulles. Seul est donc acceptable le départ à 18h.20.

13°) Modification d'horaires sur la ligne subventionnée Caen-

Hamars.-
Les Courriers Normands demandent de retarder de 14h.15 à 14h.45 le départ de Hamars comme avant les hostilités. Aucun inconvénient.

Approuvé.

14°) Modification d'horaires sur la ligne subventionnée Caen-Tilly-

Caumont.-
Les Courriers Normands demandent à revenir aux horaires d'avant les hostilités qui répondent mieux aux besoins des usagers.

Approuvé.

La séance est levée à 17h.00

Signé : BAUDIN, GUILLEMARE, COURSIN.

Le Président,

Signé :

EXPLOITATION

Division du Mouvement
Coordination Voyageurs

N° EX.O.R.

ENREG^t N° 2172

OBJET :

Je vous adresse ci-joint un exemplaire des documents établis par le Comité restreint du Calvados et constituant pour ce département le plan de transport de coordination prévu par le décret du 19 Septembre et l'arrêté du 26 Septembre 1939 .

Les dispositions envisagées dans le plan donnent lieu aux quelques observations suivantes :

I - Lignes de chemin de fer dont la fermeture au service des voyageurs est proposée:

Mesnil-Mauger - Ste-Gauburge - Le plan prévoit la fermeture de cette ligne comme avant-guerre et cette mesure a été réalisée le 13 Novembre. Depuis cette date, en effet, le service voyageurs est assuré par deux AR de cars entre Mézidon et Vimoutiers et un A et R. entre Vimoutiers et Ste-Gauburge complété par un service entre Gacé et Vimoutiers. Par contre, le service entre Caen et Livarot a été supprimé à la même date sur le parcours Livarot - St-Pierre s/Dives.

Cette organisation a donné lieu à critiques de la part des populations intéressées en raison notamment de la suppression partielle du service Caen-Livarot. Etant donné qu'en fait la section Vimoutiers-Mézidon était déficitaire parce que doublant la ligne Vimoutiers-Lisieux plus ancienne et qui répond bien aux besoins de la région, M.l'Ingénieur en Chef, après examen de la question en Comité Restreint, a proposé la suppression de la ligne de remplacement Mézidon-Vimoutiers et le maintien, par contre, avec 2 A.R., du service Caen - St-Pierre s/Dives - Livarot, en correspondance à Livarot avec les services Lisieux - Vimoutiers. Nous ne pouvons qu'approuver cette solution qui répond à nos intérêts puisqu'elle nous permet de ne plus garantir un service déficitaire.

II - Lignes de chemin de fer à remettre en exploitation toute l'année:

Mézidon - Trouville - Contrairement au plan d'avant-guerre qui prévoyait la fermeture de cette ligne en totalité pendant l'hiver, le nouveau plan en propose le maintien en raison du mouvement voyageurs assez important qui résulte du repliement d'un certain nombre de services administratifs notamment dans les localités desservies par cette section.

.....



En réalité, l'augmentation de la population n'est sensible que dans la zone côtière et la fréquentation plus importante des trains entre Mézidon et Dives-Cabourg s'expliquait par le fait que certaines correspondances avec la direction de Paris s'établissaient via Mézidon. Mais, à partir du 1er Décembre, elles seront toutes assurées par Lisieux et Trouville. Dans ces conditions, le maintien du service des trains de voyageurs entre Mézidon et Dives-Cabourg ne se justifiant plus, M. l'Ingénieur en Chef du département du Calvados a été d'accord pour réaliser la fermeture de cette section à partir du 11 Décembre .

III - Services routiers .

Falaise - Argentan - Le prolongement de la ligne Caen - Falaise jusqu'à Argentan n'est pas à envisager étant donné que moyennant un aménagement des horaires de la section Couliboeuf - Falaise à partir du 1^{er} Décembre, nous allons offrir 3 AR entre Falaise et Argentan à des heures favorables, pour les déplacements de Falaise à Argentan . Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de rétablir le parcours routier Falaise - Argentan .

*Un additif au plan de transports, tenant compte de ces modifications
doit être adressé au Ministère.*

INGÉNIEUR EN CHEF

Bernier

10/11/50